



PRÉFET DE LA DRÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 09/09/2022

INCENDIE DE LA MAISON POUR TOUS (MPT) DE FONTBARLETTES

Dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 septembre, la Maison Pour Tous de Fontbarlettes a subi un incendie vraisemblablement de nature criminelle. Malgré l'intervention des sapeurs-pompiers, les dégâts s'avèrent importants.

La préfète de la Drôme condamne fermement les dégradations sur cet équipement essentiel à la vie quotidienne du quartier et dont la réhabilitation a été engagée en 2021 avec le soutien financier de l'État (plus de 270 000 euros de subventions).

Elle assure les habitants et la collectivité de son plein soutien.

En effet, la zone de sécurité prioritaire (ZSP) qui couvre les quartiers du Plan et de Fontbarlettes fait l'objet d'une attention permanente de la part des services de l'État tant dans le domaine de la sécurité du quotidien et de la lutte contre les trafics qu'en matière de politique de la ville et de renouvellement urbain.

Depuis le début de l'année 2022, sur la commune de Valence, la police nationale a :

- diligenté 56 procédures de lutte anti-stupéfiants dont 30 en ZSP,
- interpellé 1 100 personnes dont 60 % ont été placées en garde à vue,
- procédé à l'évacuation de 4 squats,
- réalisé 100 opérations anti-rodéos dont 45 sur le seul mois d'août.

De plus, depuis 2015, l'État a subventionné la collectivité à hauteur de 237 000 euros pour l'achat de 63 caméras de vidéo-protection et participe à chaque séance du comité local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) pour conseiller et accompagner la commune dans sa stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance.

Dans le même temps, dans le cadre de de la politique de la ville, l'État a alloué près de 2 000 000 d'euros au bénéfice des quartiers prioritaires valentinois pour financer notamment la programmation

Cabinet du Préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle

Tél : 06 77 18 96 78 / 07 85 77 63 10
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

« Quartiers d'Été 2022 », l'emploi de médiateurs sociaux et le soutien aux bailleurs sociaux par exonération de taxe foncière.

En matière de rénovation urbaine, la programmation 2019-2024 prévoit près de 49 millions d'euros de financements de l'agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) pour les quartiers de Valence.

La préfète de la Drôme et les services de l'État sont pleinement mobilisés pour la sécurité et l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers de Valence.



@Prefet26



Préfet de la Drôme

Cabinet du Préfet
Service Départemental de la
Communication Interministérielle

Tél : 06 77 18 96 78 / 07 85 77 63 10
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr